



Appel à textes

Métropoles, villes intermédiaires et espaces ruraux : Quelles interactions au service du développement territorial ?

Appel à textes pour un ouvrage à paraître aux Presses Universitaires Blaise Pascal, dans la collection Territoires : http://pubp.univ-bpclermont.fr/public/Geographie_Humaine.php

A la suite du colloque organisé à Clermont-Ferrand en novembre 2017, réunissant chercheurs et praticiens du développement territorial, ce projet d'ouvrage souhaite insister sur la portée des interactions entre métropoles/villes intermédiaires et espaces ruraux dans le développement territorial, ce qui conduit à repenser l'inter-territorialité « ville/campagne » avec ses enjeux de connexion, d'animation et de gouvernance. L'hypothèse sous-jacente est que le fait métropolitain offre des opportunités de développement, pour autant que chaque espace puisse continuer à se développer et à attirer durablement des populations et des activités, ce qui interroge sur de nouveaux systèmes de gouvernance des métropoles, sur le développement de coopérations interterritoriales et de nouvelles formes d'ingénierie territoriale voire de régulation.

Dans un contexte de métropolisation, la question des relations entre ces grandes agglomérations et leur arrière-pays proche mérite d'être discutée. En effet, les interactions entre développement durable des territoires et fait métropolitain sont devenues une préoccupation majeure des politiques et stratégies publiques tant dans les pays en développement que dans les pays anciennement industrialisés. Cette problématique ouvre tout un champ de réflexions pour les chercheurs et pour les acteurs de terrain, afin de couvrir les besoins de connaissances, de transferts de compétences et d'aide à la décision publique.

Dans un contexte de réformes territoriales, caractérisées dans le cas français par un double mouvement de renforcement du rôle de l'échelon régional et des grandes villes, l'affirmation des métropoles suscite de très riches débats (Torre, Bourdin, 2015). Si les effets de polarisation et de redistribution démographique ne sont guère contestés (Veltz, 2014 ; Davézies, 2014), les conséquences en termes économique, social ou géographique sont davantage discutées. Ainsi l'observation empirique montre-t-elle que certains pays d'Europe ne concentrent pas nécessairement leurs innovations dans leurs métropoles et capitales (Baudelle, 2012) et qu'il n'y a pas toujours de corrélation directe entre la croissance métropolitaine et le dynamisme régional (Bourdeau-Lepage, 2015). Les scientifiques se heurtent aussi aux limites de l'outil statistique ou des cadres spatiaux retenus pour mesurer les conséquences du phénomène de métropolisation (Bouba-Olga, Grossetti, 2014). Le fait d'englober les zones périurbaines diffuses, de plus en plus vastes et parcourus par les mobilités généralisées des actifs permet-il encore de mesurer les dynamiques de telles aires urbaines ? Par ailleurs, le modèle qui assure les succès des métropoles (concentration des populations et fonctions, multiplication des flux) suppose des coûts élevés de dépense publique, d'importantes dépenses énergétiques sans parler des « externalités négatives » ou coûts de congestion liées au fonctionnement de ces organismes urbains concentrés. Ce modèle peut donc être remis en cause et surtout les effets bénéfiques des métropoles sur leur « hinterland » (redistribution de richesses et d'emplois) s'atténuent avec l'éloignement et reposent sur des financements publics dont l'avenir est incertain. Ne doit-on pas alors s'inquiéter pour les habitants des territoires les plus éloignés des grandes villes ?

On le voit, une des questions territoriales les plus souvent débattues est celle des conséquences de la métropolisation pour les espaces voisins à plus faibles densités, qu'il s'agisse de zones périurbaines, de villes petites ou moyennes ou de campagnes plus éloignées. Or, justement, ce concept de métropolisation ne peut ignorer l'essor des mobilités, les nouvelles formes de territorialités en réseau (Vanier, 2010 et 2015), les collaborations entre acteurs publics et privés, mais aussi les ferments d'innovation sociale y compris dans les zones peu denses. Les citoyens eux-mêmes naviguent sans cesse, en fonction de leurs besoins et pratiques, entre les diverses dimensions de sorte que la métropole apparaît comme un espace non pas vertical mais de plus en plus multipolaire. Il s'agit donc non seulement d'un enjeu de collaboration entre échelles et niveaux territoriaux mais aussi d'un défi pour engendrer des effets d'entraînement et initier des dynamiques collectives. En outre, ces « périphéries », territoires périurbains ou ruraux, possèdent des atouts et ressources qui font défaut aux métropoles : le foncier et le logement y sont moins onéreux, la proximité à la nature et au patrimoine sont recherchés, etc. Comment trouver alors une complémentarité entre des métropoles en réseau, un maillage de villes « intermédiaires » et des zones rurales profitant de fertilisations croisées ?

Sans vouloir discuter de l'importance du fait métropolitain, cet appel à textes souhaite insister sur la portée des **interactions entre territoires**, entre les métropoles et leurs « hinterlands », ce qui devrait conduire à raisonner les liens, les flux, les logiques de réseaux et d'interdépendances moins hiérarchisés et à cibler des questions et des propositions pouvant s'orienter en fonction des thèmes suivants :

- La *caractérisation* des différents liens qu'ont entretenus et qu'entretiennent toujours les métropoles et les territoires peu denses ;
- Les *méthodes* pour mesurer les effets métropolitains sur les territoires, notamment sur les réseaux de villes intermédiaires et sur les ruralités. Les interactions sont-elles créatrices d'opportunités de développement économique, social ou culturel ? Qui s'approprie ces opportunités ?
- Les *avantages* à la construction de nouvelles relations entre métropoles, autres pôles urbains et campagnes. Une répartition spatiale équitable des équipements et services (administratifs, de formation, de santé, commerciaux...) ? Des « projets de territoire » structurants autour de grandes problématiques (développement des activités économiques, gestion des déchets et de l'eau, transition énergétique, organisation des déplacements, équipements et usages numériques, circuits alimentaires de proximité, recherche et innovation, maîtrise de l'urbanisme et du foncier, préservation des terres agricoles et des zones naturelles, déploiement touristique, culturel et sportif, etc...) ? Comment évaluer ces retombées ?
- Les *procédures et outils* (schémas entre SCoT et SRADDET, contrats dont les nouveaux contrats de réciprocité ville-campagne – CRCV –, formes de mutualisation, etc.) que les acteurs locaux peuvent mettre en place afin de tirer le meilleur parti du fait métropolitain. Quelles politiques concrètes ? Comment enclencher des processus de dialogue et de co-construction vertueux ? Quelles compétences et quelles méthodes d'ingénierie ? Quelles représentations et réception pour les acteurs et habitants locaux ? Quel « périmètre » retenir ? Quelles solidarités financières ? Quelles innovations sociales et organisationnelles ? Quelle gouvernance mettre en place ?

Les propositions pourront s'appuyer sur des expériences choisies en France, en Europe ou sur d'autres terrains internationaux ou proposer une montée en généralisation et un recul épistémologique sur les questions étudiées.

Modalités de soumission

L'ouvrage rassemblera des contributions issues des sciences du territoire (géographie et aménagement, études urbaines et rurales, économie territoriale, science politique, etc.).

- **13 avril 2018** : date limite d'envoi des contributions à helene.mainet@uca.fr ou laurent.rieutort@uca.fr
- **mi-juin 2018** : communication aux auteurs des commentaires des évaluateurs et de l'avis du comité éditorial. Navettes de correction pour les textes retenus qui seront publiés **fin 2018/début 2019**.

Consignes aux auteurs

Les textes des propositions doivent comporter 40 000 signes (espaces compris) maximum, incluant texte, notes et bibliographie (police de caractère Times, taille de police 12, interligne simple).

Le texte sera précédé d'un titre et d'un résumé, de 2000 signes maximum, en français et en anglais.

Les figures doivent être fournies à 300 ppp minimum aux formats esp, tiff ou ai, avec indications claires de l'emplacement et des sources dans le texte. Le format des ouvrages est de 16x24 cm (en tenir compte pour la lisibilité des documents).

Les auteurs ont la responsabilité de demander les autorisations nécessaires pour la publication des images ou informations soumises à des droits.

Normes de présentation bibliographique :

Couturier P., 2007 – Espaces ruraux marginaux ou fragiles : les catégories analytiques à l'épreuve des pratiques socio-spatiales dans le Haut-Forez, *Norois*, 202, p. 21-33

Ganser R., Piro R. (eds.), 2012 – *Parallel Patterns of Shrinking Cities and Urban Growth: Spatial Planning for Sustainable Development of City Regions and Rural Areas*, London, Ashgate, 306 p.

Pour le comité éditorial : Hélène Mainet et Laurent Rieutort, UMR Territoires, Université Clermont Auvergne